

Compte-rendu du Conseil municipal du 3 Décembre 2018

☞ SDEV : Travaux éclairage public

Le réseau électrique des rues de Bourbonne, Serqueux et Tirondel doit être sécurisé et mis aux normes.

Si le Syndicat Départemental Electrique des Vosges et Enedis prennent en charge ces travaux, la partie éclairage public reste à charge de la commune pour un coût de **2 750 € HT**.

Un chiffrage sera présenté pour le changement des ampoules LED et ces travaux pourraient être subventionnés à hauteur de 50%.

☞ SDANC : Nouvelles adhésions

Deux communes souhaitent adhérer au SDANC, en l'occurrence Vittel et Hergugney. Proposition adoptée à l'unanimité.

☞ Mutuelle : Participation communale

Si, en 2013, le conseil municipal avait décidé de prendre en charge une partie des mutuelles du personnel, il est précisé que cette somme représente 200 € annuels pour l'ensemble du personnel communal.

☞ Indemnité du trésorier

Le montant dû par la commune aux deux percepteurs qui se sont succédé est de **238 €** pour l'année 2018.

☞ Election : Nomination d'un délégué à la commission de contrôle

Un délégué est nommé à la commission de contrôle des élections (liste électorale : radiations, nouvelles inscriptions ...) et il s'agit de **Jacques Fourcade**.

Nous découvrons sur le registre de délibérations qu'Aurélié Kaarsberg reste déléguée au TGI et Jocelyne Protain déléguée administrative mais cela ne nous a pas été dit lors de ce conseil ni à aucun autre....

☞ CCVCSO : Compétence eau et assainissement

Le conseil municipal doit se prononcer pour ou contre ce transfert à la Communauté de Communes en 2020. Si 25% des communes représentant 20% de la population de notre Comcom s'y opposent, ce transfert sera systématiquement reporté à 2026.

A Senaide, 9 élus se prononcent contre ce transfert.

☞ AFR : Renouvellement des membres

Des nominations ont été avancées en Juillet 2018 alors qu'elles n'avaient jamais eu lieu et lors de ce conseil, **Vincent Defrain, Jean-Claude Detroye et Georges Kaarsberg** sont désignés par le conseil municipal et **Josiane Defrain** est nommée déléguée au sein de cette association foncière. Le maire est membre d'office au sein du bureau de l'AFR mais il a préféré laisser sa place car, en tant qu'agriculteur élu par le conseil, il pourra siéger pendant 6 ans.

Questions diverses

◇ Le rapport de la société Losange qui a effectué des repérages en septembre 2018 sur la mise en place de la fibre n'est toujours pas arrivé en mairie. Contactée, la société nous précise qu'un courrier devrait bientôt nous parvenir.

◇ Le Conseil se prononce pour la compétence numérique au sein de la Comcom afin que cette dernière puisse financer les **8 454 prises** sur le territoire local au prix de 100 € par prise.

◇ Des devis seront demandés pour changer la porte de la mairie.

◇ Le dossier de l'ex-maison Demongeot est toujours au point mort.

◇ L'ONF propose un devis de **2 790 € HT** pour le dépressage de la parcelle 22 de 2,66 ha et le conseil refuse, préférant donner ce nettoyage aux affouagistes.

◇ Le chemin d'accès au château d'eau a été refait dans sa partie communale mais une canalisation de vidange est nécessaire pour un coût de **2 429,50 € HT**.

◇ La route de Bourbonne et l'allée du cimetière seront réalisées au printemps 2019 et une émulsion sera pratiquée sur le chemin de la Rosière mais cela sera-t-il suffisant dans ce dernier cas ?

◇ Actuellement le SDANC des Vosges relance de nombreux habitants du village afin qu'ils fassent contrôler leur installation pourtant **raccordée** à un réseau de collecte et un élu interroge le maire afin de connaître le diagnostic des immeubles communaux rejetant des eaux usées.

Or, il s'avère qu'aucun des bâtiments concernés (mairie, logements, chapelle) n'a jamais été contrôlé.

Y-a t'il deux poids, deux mesures ? Pourquoi inciter des habitants à se faire contrôler alors que ces contrôles sont inexistantes au niveau des immeubles publics ?